

**Conférence de presse de Philippe Madrelle,
Président du Conseil Général de la Gironde**

Vendredi 2 octobre 2009

Projets de réformes des collectivités et de la fiscalité

Je vous remercie d'avoir répondu à mon invitation. J'ai souhaité faire un point avec vous suite au congrès de l'ADF qui s'est déroulé dernièrement à Clermont-Ferrand et à la suite duquel les Départements ont décidé de mener des actions fortes pour contrer de manière significative les projets de réformes des collectivités et de réforme de la fiscalité. Vous me connaissez suffisamment pour savoir que lorsque quelque chose me semble injuste, je le combats avec force et conviction. Aujourd'hui l'heure est grave, il s'agit « d'entrer en résistance » face à cette situation de crise démocratique et républicaine, organisée par le gouvernement.

Ce 79^{ème} Congrès de l'ADF a été particulièrement fort et a marqué une étape importante dans la mobilisation des Départements par rapport au projet de réforme territoriale.

A Clermont-Ferrand, Brice Hortefeux a été chahuté lors de son intervention. Il n'a pas réussi à convaincre les élus départementaux du bien fondé des réformes territoriales et de la fiscalité locale en préparation. Il a été fréquemment hué....

Il faut dire que le Ministre est resté ferme sur la création de conseillers territoriaux siégeant à la fois au Conseil Général et au Conseil Régional. Un point de casus belli...

- Le mode de scrutin de ces conseillers élus à partir de 2014 sera mixte « à la fois majoritaire uninominal dans des cantons redessinés et élargis, et proportionnel à partir des listes départementales » à un tour, à confirmé le Ministre.

- Ce projet consacre l'avènement « d'élus à plein temps », ce qui pose le problème du surcoût important lié à cette création (50 Millions d'€). Il y a là clairement contradiction avec l'objectif de réduction des dépenses affiché par ailleurs.

La suppression de la clause générale de compétences, signifie concrètement pour le Département, la fin des aides en direction des communes, des associations, du sport, de l'économie, de l'agriculture, du tourisme, de l'environnement, de la culture,...

Mais par contre l'Etat s'attache à ce que nous puissions toujours financer ses projets ! C'est un comble !

La critique de l'empilement institutionnel n'est qu'un prétexte. L'organisation administrative française n'est pas plus complexe, et même parfois moins, que celle de pays comme l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne ou la Belgique. C'est donc un faux débat.

C'est une tentative de coup d'Etat à laquelle nous assistons dans une logique d'affaiblissements des contre-pouvoirs et une offensive contre la gauche largement majoritaire à la tête des régions et des départements.

Pour vous donner une idée des conséquences en Gironde de la suppression de la clause générale de compétences, en 2008 le Conseil Général a accordé :

- 55 M d'€aux communes,**
- Plus de 30 M d'€de subventions à près de 2 000 associations girondines pour du fonctionnement, de l'aide aux manifestations, etc..... dans tous les domaines confondus (sport, culture, social, etc....),**
- 25, 6 M d'€à l'économie**

Autant d'aides qui demain ne seront plus possibles. Cela veut dire moins de services pour les Girondins, moins d'activités culturelles, finies les Scènes d'Eté, arrêt du soutien aux manifestations sportives et culturelles, aux actions de découvertes pour les jeunes, moins de soutien à l'économie, aux filières en crise ! Nous ne pourrons plus venir en aide aux ostréiculteurs, viticulteurs ou même à la filière forestière comme nous l'avons fait suite à la tempête notamment pour le stockage du bois !

Tout cela sera abandonné ! Qui pense aux conséquences sociales, économiques d'un tel projet !

Ce projet repose sur une erreur de diagnostic puisque la démonstration a été faite qu'il n'existe que très peu de chevauchements entre les départements et les régions. Ainsi, 90 % de leurs budgets respectifs sont consacrés à des politiques que les départements ou les régions portent seuls.

Il remet en cause les missions de solidarité sociale et territoriale des départements. Il créera une Gironde à deux vitesses laissant les territoires les plus défavorisés à l'abandon. Cette réforme portera très directement atteinte à la vie quotidienne des Girondins.

Concernant le projet de création de métropoles, le Gouvernement a reculé ; l'idée de faire de la métropole une collectivité territoriale a été abandonnée. « Le statut de la métropole doit être celui d'un EPCI » a précisé M. Hortefeux.

Sachant qu'il a aussi précisé que l'ensemble de cette réforme se fera bien en deux temps : le volet institutionnel, puis celui sur les compétences.

Le gouvernement a toutefois accepté de revoir les financements croisés. Le texte institue un financement majoritaire de chaque projet par le maître d'ouvrage qui devra mettre au moins 50 % sur la table avec des dérogations promises... notamment pour les petites communes.

L'autre grande inquiétude à très court terme puisque ce sera effectif pour les budgets 2010, concerne la suppression de la taxe

professionnelle qui correspond à une asphyxie pure et simple des départements.

La taxe professionnelle est versée jusqu'à présent par les entreprises et constitue une ressource essentielle pour les collectivités territoriales. Elle représente aujourd'hui pour le Conseil Général de la Gironde près de la moitié des ressources fiscales, l'autre moitié étant payée par les ménages (taxe d'habitation et sur le foncier bâti) ;

Pour l'ensemble des présidents des départements, la suppression de la taxe professionnelle prive les départements de leur autonomie mais aussi brise le lien entre les entreprises et les territoires.

Seul le MEDEF semble être le gagnant de cette réforme, les entreprises payant moins d'impôt, le transfert se fera sur les ménages qui paieront plus d'impôts.

Pour 2010, Brice Hortefeux a annoncé que ce serait une « année neutre » : les départements bénéficieront d'une « compensation relais » égale « soit au produit de TP qu'ils auront perçu en 2009, soit au produit des bases de TP de 2010 multipliées par le taux de 2008 ». C'est un marché de dupes, car 2008 était une année électorale où les collectivités ont voté des taux de fiscalité en faible progression. La règle étant que serait retenu le plus élevé de ces montants.

On ne peut accepter de subir une telle réforme réduisant nos ressources et nos capacités d'action sur ces ressources au moment où nos dépenses sociales contraintes explosent.

En fait, Nicolas Sarkozy a décrété en Février 2009 la suppression de la taxe professionnelle et 8 mois après, il ne sait pas quoi faire !

A quelques mois du vote de nos budgets, personne ne sait sur quelle base les bâtir. Et en plus le gouvernement demande aux parlementaires de faire le sale boulot en nous partageant des recettes en diminution. Nous savons qu'il y aura des départements en faillite.

Bientôt, nous ne pourrons plus assurer que les dépenses qui sont obligatoires. Allons-nous devenir les agents de l'Etat pour des politiques qui ne sont pas les nôtres ?

De nombreux élus de droite partagent ces inquiétudes.

En tout cas, avec la suppression de la taxe professionnelle, la possibilité de lever l'impôt passerait de 35 % à 12 % pour les départements. C'est un fait attentatoire à la liberté des collectivités locales de lever l'impôt.

Pour le département de la Gironde, la taxe professionnelle représente en 2008, 196 M d'€, soit 45% du produit de la fiscalité directe locale.

Pour 2010, la suppression de cette ressource et son remplacement par une dotation de l'Etat représentera une perte de 8 M d'€ pour la Gironde.... à la quelle vient s'ajouter la diminution des droits de mutations.

Les départements ne pourront avoir de levier, que sur la seule taxe sur le foncier bâti, soit 10% de son budget de fonctionnement ; c'est anéantir la capacité de gestion des départements.

Au niveau national, au moins 25 départements sont dans la totale impossibilité de construire un budget !

Nous mêmes, en Gironde, à ce rythme là, nous pourrions être en situation de surendettement en 2011 et le budget 2010 est pour l'heure quasi impossible à construire !

Pour information, les seuls droits de mutation passent de 182 M d'€ en 2007 à 168 M d'€ en 2008 et devraient atteindre 121 M d'€ en 2009, soit une baisse de près de 30%.

Si nous voulions compenser par de la fiscalité, nous devrions augmenter celle-ci de 15 points frappant ainsi indûment les ménages, ce qui n'est pas ma conception de faire de la politique.

Comme la plupart de mes collègues Présidents de Conseils Généraux et dans le droit fil de la résolution qui a été adoptée à l'issue du 79^{ème} congrès de l'ADF, j'envisage, avec mes Vice-présidents, de réagir vigoureusement à tous ces diktats et de mener des actions contre le Gouvernement qui est en train de détruire la décentralisation républicaine des années 80.

Ainsi, avec la grande majorité des Départements de France, nous menaçons :

- d'arrêter immédiatement le financement des compétences de l'Etat et les investissements décidés par lui-même qu'il fait supporter aux contribuables locaux**

En Gironde, nous étudions la possibilité d'intenter une action contentieuse contre l'Etat au motif d'un non traitement équitable de la compensation financière qui nous est due conséquemment au transfert des compétences obligatoires.

Je pense bien sûr aux charges non compensées liées à la MDPH, à l'APA, au RSA : il s'agit en effet d'une perte de 200 millions d'euros qui reste à la charge du contribuable.

Je vais d'ailleurs proposer aux autres départements aquitains de se joindre à nous pour faire appel aux conseils juridiques les plus éminents et nous donner ainsi les moyens d'obtenir gain de cause. On ne peut laisser payer ces charges aux ménages !

Au plan national, les transferts non compensés de l'Etat à l'égard des départements, s'élève à plusieurs milliards d'euros. Contrairement à ce que j'ai lu, en Gironde, les dotations de l'Etat sont loin de compenser ce manque à gagner !

Dans le même temps, notre devoir est de rester solidaires des Girondins les plus fragiles.

- Nous poursuivrons nos actions sociales, y compris les aides pour les EHPAD, les établissements d'accueil pour les personnes handicapées comme je viens de le faire dernièrement à Audenge et Cenon.

- Nous tenons également à préserver les engagements déjà pris

- Pour le reste, nous devons accompagner les projets les plus utiles à nos concitoyens et à nos partenaires (communes et associations) et continuer à avancer sur les projets en maîtrise d'ouvrage départementale tels que les collèges, les routes, etc..

En résumé, ce projet de réforme nécessite un travail pédagogique et pour cela, nous allons organiser assez rapidement des réunions publiques sur l'ensemble du département pour expliquer à nos partenaires (communes, EPCI, associations, bénéficiaires des aides du Département) mais aussi aux Girondins ce qu'engendrera demain cette réforme.

Dès la Commission Permanente de lundi, les courriers que j'adresse à chaque bénéficiaire des aides votées, mentionneront que « si le Président de la République et le Gouvernement persistent dans leur intention de démanteler les collectivités territoriales et notamment la relation entre le Conseil Général et les communes, les EPCI, les associations, le tissu économique, ce même dossier ne pourra plus être instruit et bénéficier de l'aide au Département ».

Aujourd'hui il faut informer et c'est pour cela que je vous ai sollicités.

Je considère, avec la grande majorité de mes collègues que la parole doit être rendue à nos concitoyens sur cette question, le devenir des collectivités territoriales et l'évolution de leur rôle ne saurait dépendre de l'unique bon vouloir du Président de la République. Comme le disait dernièrement Nicole Borvo, présidente

du groupe communiste au Sénat, « le gouvernement pousse à l'extrême la re-concentration des pouvoirs aux mains de l'Etat ».

Voilà ce que je voulais vous dire, à un moment qui me semble très important, crucial pour l'avenir de la Gironde.

Il y a quelques mois, à l'IEP de Bordeaux, j'avais dit, en réaction à certaines déclarations de Nicolas Sarkozy que les départements allaient se retrouver dans « le couloir de la mort ». Permettez-moi encore d'espérer qu'une majorité de sénateurs de gauche comme de droite sauront se dresser comme un front de refus pour sauver la tête du Département.